

Vous voulez participer au GFA mais ne pouvez absolument pas être présent le 14 juin pour son Assemblée Générale Constitutive. C'est dommage ... Alors il est impératif de remplir ce formulaire et nous le renvoyer le plus tôt possible (avec la fiche renseignement et le chèque).

Laissez en blanc la ligne « mandataire ». Un associé présent à l'Assemblée Générale sera désigné pour vous représenter. Cette disposition permet de ventiler les pouvoirs sur plusieurs associés présents. Ceci afin d'éviter d'être en contradiction avec un article éventuel des statuts limitant le nombre de pouvoirs par associé présent (5 procurations maxi /associé).

A envoyer par voie postale avant le 10 juin (si possible) ou à déposer au moment de la foire des sorcières (6 et 7 juin) au stand vin de Claire et François sur la marché bio de la foire

GFA citoyen - 3 rue de l'Eglise – 21410 Mâlain

POUVOIR POUR UN ASSOCIÉ DU GFA CITOYEN DE MALAIN

Le, la soussigné(e),
M, Mme, Mlle (Nom, Prénom, domicile) :
.....
.....
.....

Futur(e) associé(e) du GFA citoyen de Mâlain, société civile en cours de constitution, dont le siège social sera fixé à Mâlain,

Constitue pour son mandataire spécial :
M, Mme, Mlle (Nom, Prénoms, Domicile de l'associé) :
.....
.....
.....

Qui accepte ledit mandat et auquel il donne pouvoir en ses nom et place de le représenter à la signature de l'acte constitutif de la société précitée qu'il déclare connaître.
Le présent mandat emporte pouvoir de signer tous actes et pièces nécessaires à la constitution de ladite société.

Fait à, le/...../2015

Le mandant
« Bon pour pouvoir » *

Le mandataire
« Bon pour acceptation de pouvoir » *

* à recopier en écriture manuscrite